

Portail Québec > Actualité gouvernementale > Fil de presse > **Communiqué c2246: Parachèvement de l'autoroute 25 - CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL**

Communiqué c2246: Parachèvement de l'autoroute 25 - CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

MONTRÉAL, le 1er sept. /CNW Telbec/ - Le ministère des Transports du Québec désire réaliser le parachèvement de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval. Pour ce faire, et conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le ministère amorce une démarche consultative visant à assurer la conformité de cette intervention aux objectifs du schéma d'aménagement en vigueur sur le territoire de l'île de Montréal.

Les modifications demandées auront pour effet de réintroduire les mentions relatives au parachèvement de l'autoroute 25 telles qu'elles figuraient au schéma d'aménagement au moment de son entrée en vigueur le 31 décembre 1987, avant l'adoption, par la Communauté urbaine de Montréal, du règlement 89-3 modifiant le schéma et remplaçant le projet de l'autoroute 25 par un boulevard sur le territoire de Montréal. Rappelons que le ministère des Transports envisage la construction d'une autoroute entre le boulevard Henri-Bourassa à Montréal et l'autoroute 440 à Laval, d'un pont à péage enjambant la rivière des Prairies et d'une voie réservée au transport en commun.

Deux assemblées publiques de consultation ont été prévues. Les assemblées de consultation auront lieu les 19 et 20 septembre à 19 h au Centre des congrès Renaissance, situé au 7550, boulevard Henri-Bourassa Est à Montréal. Chacune des assemblées publiques débutera par une présentation du projet ainsi que des modifications qui doivent être apportées au schéma d'aménagement. Après la présentation, les commentaires des participants seront recueillis lors de tables rondes. Une synthèse des positions et préoccupations en assemblée plénière complètera chaque soirée.

Pour y participer, et compte tenu du nombre limité de places, il est recommandé de s'inscrire au préalable à partir du 5 septembre. Les inscriptions seront prises par Internet à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca ou par téléphone au numéro 1 888 355-0511. Les personnes intéressées pourront également faire part de leurs commentaires par écrit ou déposer un mémoire par la poste, par télécopieur ou par courriel au plus tard le 4 octobre 2006 à 16 h.

<<

Parachèvement de l'autoroute 25 - Consultation publique
5570, avenue Casgrain, Montréal (Québec) H2T 1X9
Télécopieur : 514 286-0622
Courriel : info@convercite.org

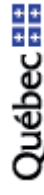
>>

Le document relatif au projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement de Montréal et au projet de parachèvement de l'autoroute 25 peut être consulté sur le site Internet du ministère des Transports à l'adresse www.mtq.gouv.qc.ca, à la Bibliothèque Rivière-des-Prairies, à la Bibliothèque Jean-Corbeil ainsi qu'à la Ville de Montréal et aux bureaux de chacune des municipalités reconstituées de l'agglomération de Montréal.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



© Gouvernement du Québec, 2009